

# Procès-verbal de la session extraordinaire

du Conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne, tenue le 11 juin 2007 à 20h00 à la salle municipale, 1380, Route 125 à Sainte-Julienne, lieu ordinaire des sessions et à laquelle sont présents :

Monsieur Louis Thouin, district 1 (Absent)  
 Monsieur Stéphane Breault, district 2  
 Madame Manon Desnoyers, district 3  
 Madame Céline Daigneault, district 4  
 Madame Josée Bélanger, district 5  
 Monsieur Benoît Ricard, district 6

Formant quorum, sous la présidence de son honneur le maire, monsieur Pierre Mireault

Est présent, monsieur Claude Arcoragi, secrétaire-trésorier/directeur général

☞ Rituel du Conseil

☞ Avis de convocation

Le secrétaire-trésorier/directeur général constate et certifie que tous les membres du Conseil ont reçu l'avis de convocation à cette session extraordinaire, fait lecture de son certificat confirmant que ledit avis a été dûment signifié à tous les membres du Conseil et fait aussi lecture des sujets à l'ordre du jour, à savoir :

## Ordre du jour Session extraordinaire du 11 juin 2007

Point 1)

**07-06X-280** OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Point 2)

**07-06X-281** ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR  
Adoption de l'ordre du jour du 11 juin 2007

Point 3)

**07-06X-282** Octroi de contrat d'acquisition de 3750 bacs bruns

Point 4)

**07-06X-283** Acquisition du terrain P-212 – puits Hélène

Point 5)

Période de questions

Point 6)

**07-06X-284** Levée de l'assemblée extraordinaire du 11 juin 2007

☞

☞

☞

☞

Point 1)

**07-06X-280** OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE le quorum est obtenu.

*Il est proposé par :* Stéphane Breault, district 2  
*Appuyé par :* Manon Desnoyers, district 3  
*Et résolu*

*Que l'assemblée est ouverte.*  
**ADOPTÉE**

*Point 2)*

**07-06X-281      Adoption de l'ordre du jour du 11 juin 2007**

*CONSIDÉRANT QUE le président de l'assemblée a fait la lecture de l'ordre du jour.*

*Il est proposé par :* Manon Desnoyers, district 3  
*Appuyé par :* Josée Bélanger, district 5  
*Et résolu*

*QUE l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du 11 juin 2007 est accepté.*  
**ADOPTÉE**

*Point 3)*

**07-06X-282      Octroi de contrat d'achat et de financement pour l'acquisition de 3750 bacs bruns pour la récupération de matières résiduelles et organiques.**

*CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adhéré à la Politique de la gestion des matières résiduelles réalisé par la MRC Montcalm.;*

*CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a planifié la récupération des matières résiduelles et organiques au cours de l'année 2007;*

*CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a prévu des crédits budgétaires pour la récupération des matières résiduelles et organiques pendant l'année 2007;*

*CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est allée en appel d'offres (résolution numéro 07-04R-1520) auprès de :*

1. Nova-Envirocom de Seherbrooke, Qc
2. IPL inc de Saint-Damien, Qc
3. Groupe EBI de Berthierville, Qc
4. Équipement Omnibac inc de St-Ubalde, Qc

*pour l'acquisition de bacs bruns dans le cadre de la Politique de la gestion des matières résiduelles;*

*CONSIDÉRANT QUE la compagnie IPL inc de Saint-Damien est le plus bas soumissionnaire conforme;*

*En conséquence;*

*Il est proposé par :* Benoît Ricard, district 6  
*Appuyé par :* Céline Daigneault, district 4  
*Et résolu*

*Que la Municipalité octroi un contrat de fourniture de 3,750 bacs bruns de 360 litres, en faveur de la compagnie IPL inc de Saint-Damen, pour un montant de 337,125.00\$ plus les taxes applicables.*

*Que la Municipalité adhère au programme de financement sur cinq (5) ans au coût unitaire mensuel de 20,59\$ (plus les taxes applicables) en faveur du crédit bailleur :*

Banque HSBC Canada  
Division crédit-bail  
2001, avenue Collège McGill, suite 300  
Montréal, Qc H3A 1G1

Que la Municipalité assume les frais d'ouverture de dossier au montant de 350.00\$ en faveur de Banque HSBC Canada

Que la Municipalité autorise et mandat monsieur Pierre Mireault, le maire, et monsieur Claude Arcoragi, directeur général et secrétaire trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité les documents afférents.

ADOPTÉE

Point 4)

**07-06X-283      Acquisition du terrain P-212 – puits Hélène**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire progresser dans la recherche d'eau pour alimenter les contribuables abonnés

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est saisie d'une promesse de vente pour l'acquisition des lots P-212 et P-212-2;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est saisie d'une offre de servitude de passage pour assurer l'entretien et l'exploitation du réseau d'aqueduc de Sainte-Julienne sur le lot P-212-2;

En conséquence

Il est proposé par    Benoît Ricard, district 6

Appuyé par            Stéphane Breault, district 2

Et résolu

Que la Municipalité accepte la promesse de vente de la Fondation Terre des Jeunes qui promet de vendre une partie du lot 212 ayant une superficie de 12031,80 mètres carrés (partie A), promet de racheter une partie du lot 212-2 ayant une superficie de 3418,90 mètres carrés (partie B) et promet de vendre une partie du lot 212 ayant une superficie de 3721,00 mètres carrés (partie F). Le prix de vente est de 179 069.00\$.

Que la Municipalité accepte la servitude de passage de la Fondation terre des Jeunes que accorde une servitude de passage sur une partie du lot 212-2 ayant une dimension de 9.14 mètres x 56,05 mètres pour une superficie de 512.30 mètres carrés (partie D) et une servitude de passage sur une partie du lot 212-2 ayant une dimension de 9.14 mètres x 400.00 mètres pour une superficie de 3656.00 mètres carrés (partie G). Le prix des servitudes est de 20 000.00\$.

Que la Municipalité autorise et mandat monsieur Pierre Mireault, le maire, et monsieur Claude Arcoragi, directeur général et secrétaire trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité les documents afférents.

ADOPTÉE

Point 5)                      **Période de questions**

Point 6)

**07-06X-284      Levée de l'assemblée extraordinaire du 11 juin 2007**

Il est proposé par :    Josée Bélanger, district 5

Appuyé par :            Manon Bélanger, district 4

Et résolu :

QUE l'assemblée extraordinaire du 11 juin 2007 est levée à 20h15.

# 7024

*ADOPTÉE*

*Pierre Mireault*  
*Maire*

*Claude Arcoragi*  
*Directeur général*